



Mairie de **Marignac-Lasclares**



Mariclaraines, Mariclarains,

Pendant deux lunes toutes entières, la petite mairie a presque dormi...C'est la fin d'un été, qui je l'espère, vous aura été agréable !

Les diverses activités reprennent, pour une grande partie d'entre nous. Le dimanche 25 septembre prochain, aura lieu la 25ème édition de l'opération « Nettoyons la nature ». Je vous propose de nous retrouver aux abords de la salle des fêtes, en milieu de matinée. Je vous en communiquerai les détails pratiques, très prochainement.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie changent. Fabienne vous accueille toujours du lundi au jeudi de 14h à 18h. Le créneau du vendredi après-midi disparaît, avec le départ de Valérie, qui a fait le choix de saisir une opportunité professionnelle.

Le parc des tables de la salle des fêtes a été renouvelé. Les anciennes sont mises en vente, au prix unitaire de 50 €. Il s'agit de tables pliantes de 80 cm x120 cm. Certaines sont en bois multiplis, d'autres en mélaminé. Premiers arrivés, premiers servis, jusqu'à épuisement du stock.

Il n'aura échappé à personne, que la sécheresse a été terrible cet été. Certaines habitations en ont fait les frais.

Il est possible de solliciter la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les personnes concernées sont invitées à adresser à la mairie, une correspondance indiquant les dégâts observés, en les situant dans le temps. La période d'apparition de ces dégâts ne saurait différer de cet été. Quelques photos seront jointes, pour illustration.

Après recensement des dommages, j'adresserai au préfet une demande tendant à faire constater l'état de catastrophe naturelle, sur tout ou partie de la commune. Le préfet, s'il juge que la situation est de nature à justifier une telle constatation, transmettra le dossier à la direction compétente du ministère de l'Intérieur. Le ministre prendra l'avis d'une commission interministérielle où sont représentés les services des finances, de l'industrie et de l'environnement, et rendra sa décision.

L'ensemble de la démarche est relativement longue (plus d'un an).

Vos dossiers sont attendus en mairie, jusqu'au 31 octobre 2022.

L'INSEE réalisera du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023, une enquête statistique sur la formation tout au long de la vie. Il s'agit d'une enquête à caractère obligatoire, reconnue d'intérêt général. Certains foyers du village

ont été sélectionnés, et recevront la visite à leur domicile d'un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle.
Plus d'informations sur le site internet www.insee.fr

Le 9 octobre approche, et les préparatifs vont bon train, pour la course de caisses à savon. Vous recevrez prochainement les détails de la journée.
Nous avons encore besoin de bénévoles. En particulier :
Des commissaires de course, pour jalonner le parcours, et permettre une descente en sécurité des caisses à savon. D'autres pour tenir la table des chronomètres;
Des personnes sachant conduire un tracteur agricole, pour la remontée des caisses à savon ;
Une réunion sera organisée le 24 septembre 2022 à 11h, à la salle des fêtes, à l'attention de l'ensemble des bénévoles.

Je vous souhaite une excellente rentrée !

Meilleures salutations,
Votre maire,
Anicet AGBOTON



Mairie de Marignac-Lasclares
149, rue de Mairie
31430 Marignac-Lasclares
mairie@marignac-lasclares.fr
05 61 98 51 65

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie MARIGNAC-LASCLARES.

[Se désinscrire](#)

